## Les entreprises récupérées sous le gouvernement de Milei Crise et résistance du travail autogéré

Synthèse du rapport 2025 du programme Faculté ouverte de l'université de Buenos Aires et du Centre de documentation des entreprises récupérées

## **Quelques chiffres-clés**

- En août 2025, les entreprises récupérées par les travailleur-se-s (ERT) sont au nombre de 398 dans tout le pays et occupent 13 812 travailleur-se-s, montrant la validité de l'expérience argentine en matière d'autogestion malgré un contexte politique et économique défavorable au travail autogéré.
- 42 % (170 cas) se trouvent dans la province de Buenos Aires et 17 % dans la Ville autonome de Buenos Aires - CABA (68 ERT), l'Aire métropolitaine de Buenos Aires (AMBA) représentant 47 % du total (189 ERT). Dans le reste du pays, les provinces de Santa Fe (33 cas), Córdoba (24), La Rioja (17), Entre Ríos (11) et Chubut (10) se distinguent. Seules trois provinces (Salta, Santa Cruz et Catamarca) ne comptent aucune ERT.
- 62,8 % sont des entreprises industrielles, parmi lesquelles se distinguent les entreprises métallurgiques (63 ERT), alimentaires (55), textiles (40), graphiques (39) et frigorifiques (22). Parmi les entreprises de services, on trouve principalement les médias (21), la restauration (19) et les écoles (17), ainsi qu'une grande diversité d'autres secteurs d'activité. Les entreprises métallurgiques, qui représentaient 30 % du total des ERT en 2004, ont vu leur importance relative diminuer au fil du temps pour dépasser à peine 15 %, ce qui témoigne d'une plus grande diversification des entreprises récupérées.
- Le nombre d'ERT a diminué par rapport au pic de 430 atteint en 2021, avec plus de fermetures que de nouvelles reprises au cours des cinq dernières années. Depuis le début de la pandémie, les ERT dans leur ensemble ont perdu près d'un millier d'emplois, soit 6,5 % des emplois existants auparavant.
- Depuis l'arrivée au pouvoir du président Javier Milei, seules trois ERT ont été récupérées, avec à peine 21 travailleurs au total.
- Cela marque une rupture avec la tendance observée lors de la crise de 2001, qui voyait se multiplier les reprises d'entreprises fermées ou en faillite par des collectifs de travailleurs, même si cette tendance s'était déjà confirmée sous le gouvernement de Mauricio Macri (2016-2019). Bien que les conflits industriels et les fermetures d'entreprises continuent d'augmenter (avec entre 12 000 et 16 000 PME perdues depuis décembre 2023), la voie de la reprise par le biais des coopératives ne s'est pas encore imposée comme une issue à la situation.

## Quelques données issues d'entretiens menés auprès d'un échantillon de 34 ERT de différentes provinces :

• La baisse moyenne de la production est de 40 %, avec des pics pouvant atteindre

80/90 %.

- 44 % reconnaissent une diminution du nombre d'emplois. La perte est de l'ordre de 6,5 % du total des travailleurs/travailleuses des ERT de 2023.
- 62 % des ERT n'ont pas réussi à maintenir les salaires de leurs travailleurs au niveau de l'inflation. La baisse des revenus de leurs travailleurs a atteint en moyenne 40 %.
- Dans 74 % des ERT, certains travailleurs ont dû chercher des emplois complémentaires pour maintenir leurs revenus, notamment grâce aux applications du capitalisme de plateforme. Cependant, cette situation concerne principalement les grands centres urbains.
- Les conséquences du cumul d'emplois pour les coopératives sont importantes : fatigue au travail, absentéisme, retards, perte d'engagement envers l'autogestion.
- La baisse de la consommation, l'augmentation et la dollarisation des coûts, la perte de marchés au profit des importations, la fermeture d'entreprises de la même chaîne de valeur, l'augmentation des tarifs et la destruction quasi totale des politiques publiques destinées au travail autogéré (principalement au niveau national) sont les facteurs les plus souvent cités pour expliquer cette situation.
- Bien que 54 % déclarent entretenir encore des liens avec la politique publique, il s'agit pour la plupart de programmes provinciaux ou municipaux, et pour une autre partie, de la conservation dévalorisée des subventions individuelles ou des plans sociaux qui sont encore en vigueur.
  La quasi-totalité des programmes nationaux de soutien et de promotion du travail autogéré ont été supprimés par le gouvernement de Javier Milei.

(Traduction intégrale du document de synthèse publié par le programme « Facultad Abierta » de l'université de Buenos Aires et du Centre de documentation des entreprises récupérées effectuée par nos soins)